

Rapport d'Orientation Budgétaire 2019



NTRODUCTION

Le **DEBAT d'ORIENTATION BUDGETAIRE** est prévu par le Code Général des Collectivités Territoriales (article 2312-1 du CGCT) ; il a lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.



NTRODUCTION

Il s'agit d'une discussion autour des orientations constatées et à venir de la structure budgétaire communale.

Le Rapport (ROB) présenté donne lieu à débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique : pas de vote mais on acte la tenue du DOB.

SOMMAIRE

1ère PARTIE:

L'environnement général

A LE CONTEXTE MACROÉCON

B

MACROÉCONOMIQUE

LES IMPACTS DE LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES

C

LES CONSEQUENCES POUR
LE BUDGET DE NOTRE COMMUNE



LES ORIENTATIONS POUR LA FIN DU MANDAT



SOMMAIRE

2^{ème} PARTIE:

La situation budgétaire de la commune

A

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE 2016 À 2018 AVEC COMME OBJECTIF DE DÉGAGER DE L'AUTOFINANCEMENT

В

L'EVOLUTION DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT : LES GRANDES MASSES FINANCIÈRES



STRUCTURE ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE



SOMMAIRE

3^{ème} PARTIE:

De la prospective à la perspective financière

A

LES CHARGES DE LA COLLECTIVITÉ PAR GRANDES FONCTIONS

В

LES PROJETS 2019



PRÉSENTATION DU PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS







LE CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

<u>Des perspectives économiques légèrement revues à la baisse pour la Croissance mondiale et européenne</u>

L'économie mondiale devrait enregistrer une croissance plafond de 3.7% en 2018 et 2019. L'OCDE vient de réduire cette prévision à 3.5% pour 2019 et 2020 et se montre plus prudente pour la zone euro et pour la France avec un PIB de +2% en 2018 et +1.9% en 2019 pour la zone euro.



LE CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

En France, la Croissance a été de 2.3% en 2017 alors que le Gouvernement tablait sur une prévision à 1.7%. Mais l'embellie ne sera vraisemblablement que de courte durée car l'OCDE évalue la progression du PIB français à +1.6% en 2018 et +1.8% en 2019.

En France, le budget de l'Etat pour 2019 est basé sur une baisse du déficit public sous la barre des 3% du PIB, la stabilisation de la dette, la baisse des prélèvements obligatoires et un taux d'inflation estimé à +1.4%.



LE CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

Les dernières estimations sont plus pessimistes. Liées à une demande extérieure plus modérée, des tensions commerciales mondiales, un durcissement des conditions financières et le relèvement du prix du pétrole, de même que les derniers mouvements sociétaux, elles sont revues à la baisse par l'INSEE, le FMI et l'OCDE. Le taux de croissance du PIB est ramené à +1.50% en France.

Les incertitudes amenées par le BREXIT perturbent également les prévisions économiques en zone euro notamment en Allemagne où les estimations du PIB ont été abaissées de 1.8% en 2018 à 1% en 2019.

B

LES IMPACTS DE LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES

L'Etat a signé avec la majorité des plus grosses collectivités françaises, ayant un budget supérieur à 60 millions d'euros, des contrats visant à limiter la progression de leurs dépenses réelles à 1.2% en moyenne. L'Objectif étant que les économies réalisées soient affectées à la réduction du besoin annuel de financement et améliorer capacité de désendettement des collectivités.

B

LES IMPACTS DE LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES

La Commune d'ORCHIES n'est pas concernée par ces contrats en raison de sa taille, mais participe à cet effort national de recherche d'économies, d'autant plus que ses relations financières avec d'autres collectivités concernées par ces engagements pourraient être impactées de ce fait.



LES IMPACTS DE LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES

La suppression de la Taxe d'Habitation

Votée dans le cadre de la PLF 2018, la suppression de la taxe d'habitation va se poursuivre en 2019 appliquée à 80% des foyers assujettis qui verront leur taxe réduite à hauteur de 65%.

La compensation financière versée au budget communal est conforme au produit perçu au titre de la Taxe d'Habitation 2017. Une réforme plus globale de la fiscalité locale est en préparation puisque la TH serait complétement supprimée en 2020.



LES IMPACTS DE LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES

L'idée émise par l'Etat est que les communes soient compensées de la suppression de la TH par le transfert de la taxe foncière sur les propriétés bâties aujourd'hui affectée aux départements.

Cette réforme pourrait s'accompagner d'un travail de révision partielle des valeurs locatives permettant le calcul des impôts locaux qui date de 1970; cependant à ce jour la décision d'engagement de cette réforme n'est pas prise



LES CONSEQUENCES POUR LE BUDGET DE NOTRE COMMUNE

1 – L'évolution des dotations

Le graphique reprend l'évolution des dotations de 2014 à 2018.

La Commune a participé durant les années antérieures au redressement des Comptes Publics en voyant sa Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) baisser tous les ans de 2014 à 2017 : en effet nous sommes passés d'une DGF de 1 113 120€ en 2014 à 749 766€ en 2017.

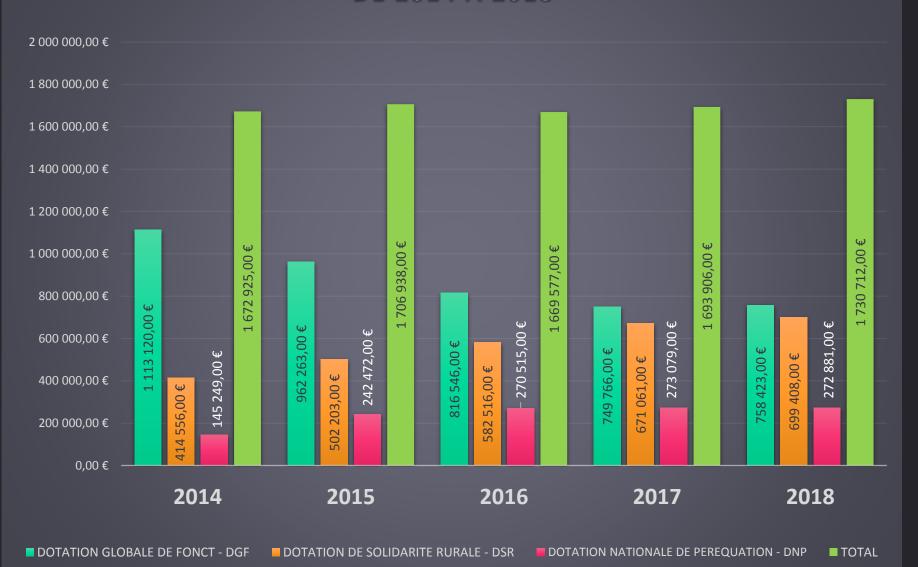


LES CONSEQUENCES POUR LE BUDGET DE NOTRE COMMUNE

Cependant cette baisse a été compensée par l'augmentation en parallèle, durant cette période, de la DSR, Dotation de Solidarité Rurale (de 414 556€ en 2014 à 699 408€ en 2018) et de la DNP, Dotation Nationale de Péréquation (de 145 249€ en 2014 à 272 881€ en 2018).

Par conséquence sur l'ensemble de la période, le montant total de ces 3 dotations est quasiment stable (graphique en vert).

VILLE D'ORCHIES – EVOLUTION DES DOTATIONS DE 2014 A 2018





LES CONSEQUENCES POUR LE BUDGET DE NOTRE COMMUNE

2 – La majoration des bases d'imposition

La revalorisation des bases d'imposition va être importante pour l'année 2019 : elle sera égale à 2.2%.

Cette majoration est évaluée sur une période précise : elle est égale à la croissance en glissement de novembre N-1 à novembre N-2 de l'indice des prix à la consommation : soit l'évolution des prix à la Consommation entre Novembre 2017 et Novembre 2018.



LES CONSEQUENCES POUR LE BUDGET DE NOTRE COMMUNE

3 – les relations avec les partenaires

Ces relations sont importantes notamment lors de l'aide sous forme de subventions ou de Fonds de concours aussi bien en Fonctionnement qu'en Investissement.

On peut citer la CAF, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, l'Etat, la Communauté de Communes...







LES ORIENTATIONS POUR LA FIN DU MANDAT

Dans le respect des engagements pris au début du mandat, qui d'ailleurs étaient une suite du mandat précédent, le ROB intègre :

- ✓ La maîtrise des dépenses de fonctionnement (contrôle des dépenses des services communaux, de la masse salariale et des prestations externalisées)
- Le maintien des tarifs des services communaux
- ✓ Le gel des taux communaux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière pour la 9ème année consécutive
- ✓ L'adaptation du plan pluri annuel d'investissement en fonction des budgets annuels



LES ORIENTATIONS POUR LA FIN DU MANDAT

- La diminution progressive des intérêts d'emprunts
- La poursuite du maintien de l'endettement à une situation très supportable pour l'équilibre du budget, après une réduction de l'encours de la dette de 2 millions d'euros en 5 ans, passant de 5.9 M€ à 3.9 M€
- ✓ La recherche de financements d'investissements nouveaux par la cession de biens communaux (terrains et immeubles) désaffectés et non utiles pour le service public ainsi que la recherche systématique de subventions auprès de l'Etat et d'autres collectivités.





L'EVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE 2016 À 2018 : UNE ÉVOLUTION POSITIVE POUR LA PRÉPARATION DU BUDGET 2019

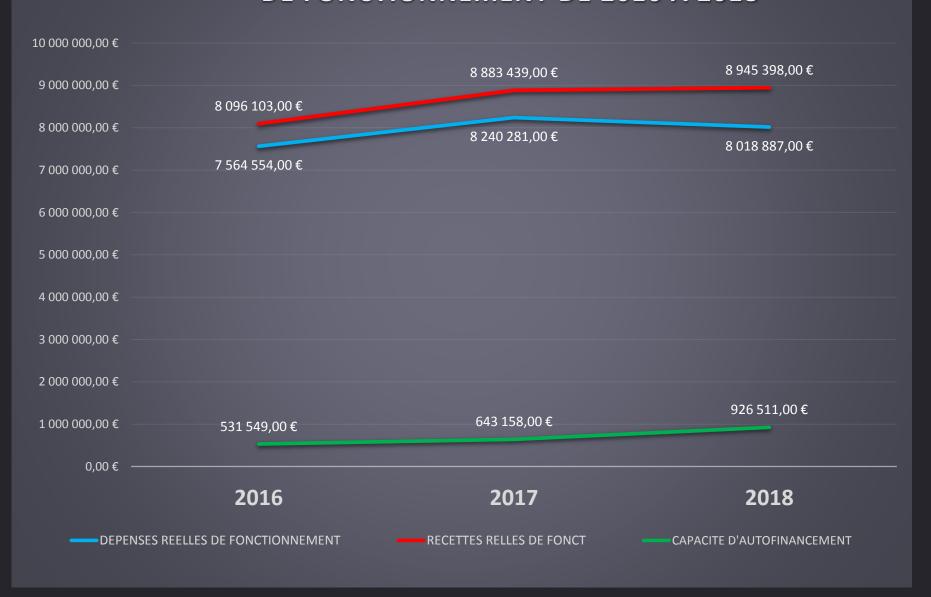
Voici un graphique montrant l'évolution de 2016 à 2018 avec la courbe de la capacité d'autofinancement.

On y voit

en rouge l'évolution des Recettes Réelles de Fonctionnement, en bleu l'évolution des Dépenses Réelles de Fonctionnement en vert la Capacité d'Autofinancement

La Capacité d'Autofinancement (CAF) appelée aussi Epargne Brute correspond à l'excédent résultant de la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle permet à une collectivité de rembourser la dette en capital et de financer tout ou partie des dépenses d'investissement.

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT DE 2016 À 2018





L'EVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE 2016 À 2018 : UNE ÉVOLUTION POSITIVE POUR LA PRÉPARATION DU BUDGET 2019

Ce graphique montre une évolution positive avec une augmentation des recettes et des dépenses sensiblement identique entre 2016 et 2017, et entre 2017 et 2018 une augmentation des recettes et une diminution des dépenses ;

Cette évolution permet de dégager une capacité d'autofinancement de

531 549 € *en 2016*

643 158 € en 2017

926 511 € en 2018

Cette épargne brute couvrira largement les remboursements d'emprunts et permettra de financer des investissements supplémentaires.



L'EVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE 2016 À 2018 : UNE ÉVOLUTION POSITIVE POUR LA PRÉPARATION DU BUDGET 2019

Lors de la préparation du BP 2019, nous pouvons compter sur une augmentation des produits des impôts locaux due à l'augmentation des bases de 2.2%.

	RECETTES 2018	PRÉVISION DES RECETTES 2019
TAXE D'HABITATION	1 487 545 €	1 520 271 €
TAXE FONCIERE BATI	20 120 273 €	2 166 919 €
TAXE FONCIERE NON BATI	46 250 €	47 267 €
TOTAL	3 654 068 €	3 734 457 €

Soit une augmentation prévisionnelle de + de 80 000€ de produits fiscaux sans augmentation de nos taux communaux.



L'EVOLUTION DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE 2016 À 2018 : UNE ÉVOLUTION POSITIVE POUR LA PRÉPARATION DU BUDGET 2019

La Dotation Globale de Fonctionnement se verra aussi augmenter du fait de l'accroissement de la population : on prévoit une augmentation d'environ 2.15% soit un prévisionnel de 774 750€ au lieu de 758 420€ en 2018.

Nous n'avons pas encore les chiffres concernant la DSR (Dotation de Solidarité Rurale) et la DNP (Dotation Nationale de Péréquation) mais espérons une légère augmentation ou au minimum la stabilisation.

Le produit de FPIC devrait être au moins identique à celui perçu en 2018.





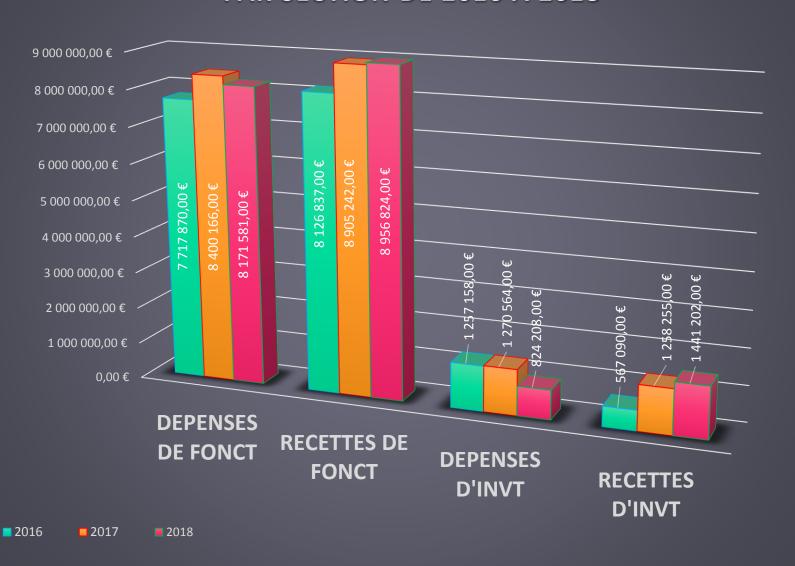
L'ÉVOLUTION DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT : LES GRANDES MASSES FINANCIÈRES

Le schéma suivant reprend les grandes masses financières par section : fonctionnement et investissement de 2016 à 2018.

Ces chiffres correspondent aux exécutions de l'année, c'est-àdire sans reprise et cumul des résultats antérieurs.



L'ÉVOLUTION DES GRANDES MASSES BUDGÉTAIRES PAR SECTION DE 2016 À 2018





STRUCTURE ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

1 – L'encours de la dette

Comme les années précédentes, l'encours de la dette a encore diminué :

31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
4 887 165 €	4 381 237 €	3 861 626 €	3 704 153 €

En termes d'endettement, l'indicateur de référence est la « capacité de désendettement » calculée en nombre d'années. Ce dernier mesure le nombre d'années théorique nécessaire au remboursement total de la dette dans l'hypothèse où la collectivité y affecterait, à montant constant, l'ensemble de sa capacité d'autofinancement.



STRUCTURE ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

Pour cette année 2018, le calcul est le suivant :

Encours au 31 décembre 2018 / (RR – DR)

Soit: 3 704 153 / (8 945 398 – 8 018 887) = 4 années

Pour rappel ce ratio était de 6 années en 2017

Pour information les zones de comparaison sont les suivantes :

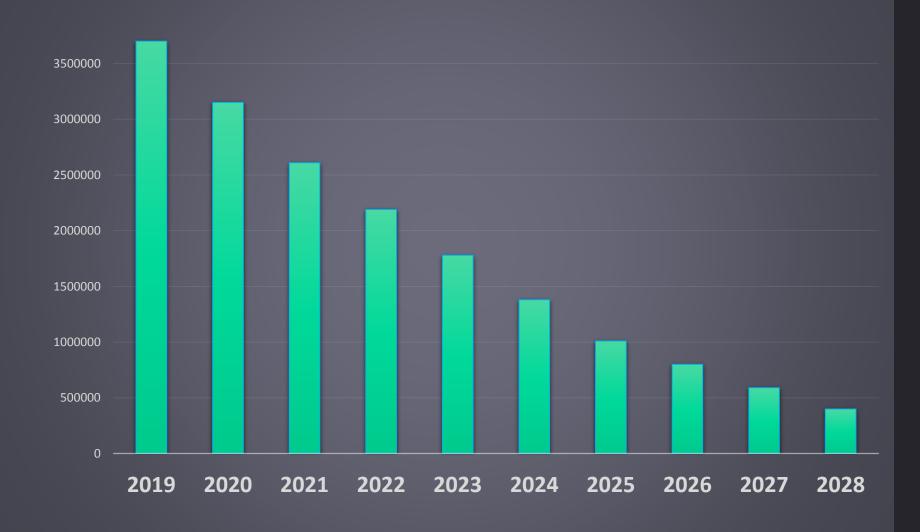
PLUS DE 15 ANS SITUATION CRITIQUE

DE 12 A 15 ANS ZONE DE DANGER

DE 8 A 11 ANS SITUATION CORRECTE MAIS A SURVEILLER

MOINS DE 8 ANS SITUATION SAINE

ETAT DE LA DETTE





STRUCTURE ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

2 – La structure de la dette

La structure de l'encours fait apparaitre <u>une part très</u> <u>majoritaire d'emprunts conclus à taux fixe</u> : en effet sur les 14 contrats en cours de remboursement, seuls <u>2 emprunts sont à taux variables, et tous 2 sécurisés</u>.

Le premier a été signé en 2005 avec la Caisse Française de Financement Local. Il s'agit d'un taux variable sécurisé car basé sur l'inflation. Il se termine en 2020.





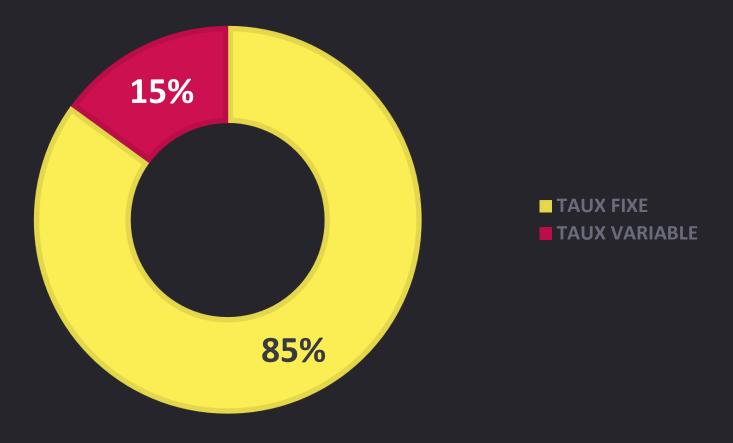
STRUCTURE ET GESTION DE L'ENCOURS DE DETTE

Le second a été signé en 2012 auprès de la Caisse des Dépôts. En cette période de crise, nous n'avions eu qu'une seule banque qui avait répondu à notre demande d'emprunt. C'est un taux variable mais aussi sécurisé car basé sur le taux du LEP, taux qui a baissé entre la signature du Contrat et aujourd'hui ; par conséquent c'est à notre avantage ! Le remboursement de cet emprunt se termine en 2027.

Le schéma suivant présente l'encours de la dette réparti entre le taux fixe et le taux variable.



RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE LA DETTE







3ème PARTIE:
De la prospective
à la perspective
financière

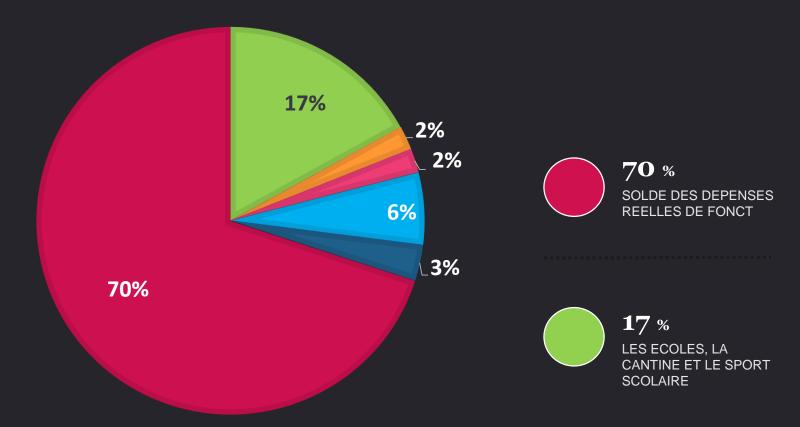


LES CHARGE DE LA COLLECIVITÉ PAR GRANDES FONCTIONS

Nous vous présentons plusieurs secteurs qui représentent une grande partie des charges de fonctionnement de la Commune :



POLITIQUE ENFANCE JEUNESSE



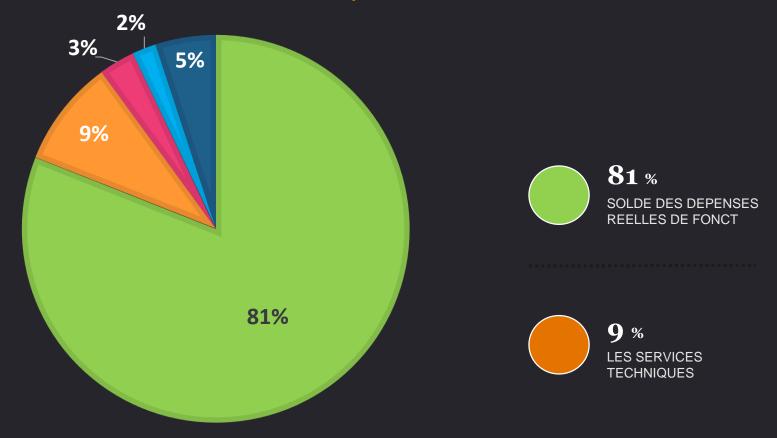




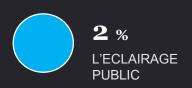




ORCHIES: DES SERVICES TECHNIQUES PRESENTS TOUS LES JOURS

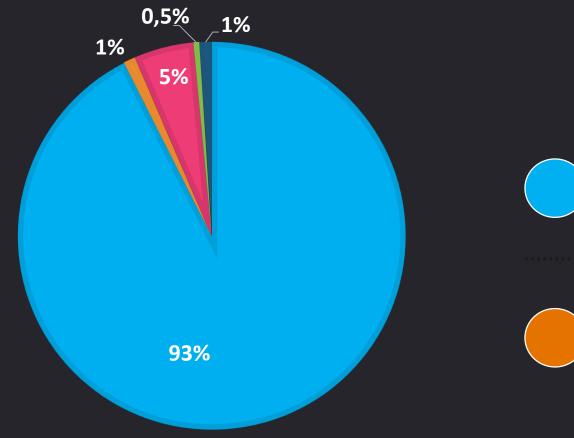








ORCHIES VILLE SPORTIVE









INFRASTRUCTURES

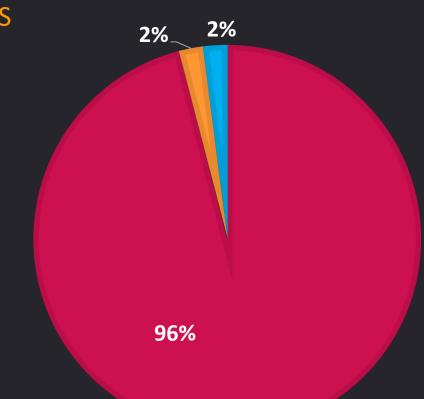
SPORTIVES

93 %

1 %

LES

SOLDE DES DEPENSES REELLES DE FONCT ORCHIES UNE VILLE OU L'ENTRAIDE ET LA SOLIDARITE SONT IMPORTANTES

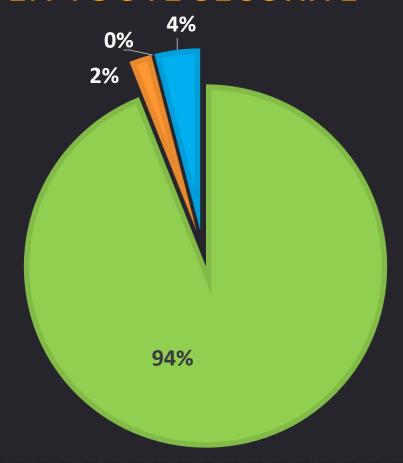








ORCHIES EN TOUTE SECURITE





94 %
SOLDE DES DEPENSES
REELLES DE FONCT



2 %

LA POLICE

MUNICIPALE ET LA

VIDEOSURVEILLANCE



O %

AFAC – LES

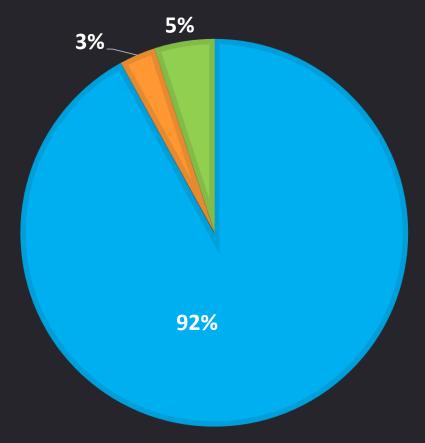
ANNIMAUX

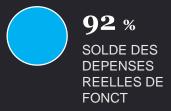
ERRANTS



4 %
SECURITE
INCENDIE ET
ENTRETIEN DES
HYDRANTS

LA CULTURE ET LA FÊTE









8030 PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITES

37 MARIAGES ET **42 PACS**

44 PERMIS DE CONSTRUIRE ET 71 DECLARATIONS

19 PARRAINAGES LAIQUES

1374 DEMANDES

154 ARRETES

COMEDEC

D'ALIGNEMENT

122 ARRETES D'OCCUPATION PROVISOIRE **DU DOMAINE PUBLIC**

156 DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER ET 185 **CERTIFICATS D'URBANISME**

DEPENSES FONCTIONNEMENT C'EST AUSSI UNE ADMINISTRATION QUI

REPOND AUX DEMANDES DIVERSES AVEC

PAR EXEMPLE EN 2018



ENTRETIEN REGULIER DU PATRIMOINE

Le patrimoine bâti de la commune oblige à un entretien régulier pour sa préservation, de même qu'il nécessite des aménagements pour répondre tant aux règles de sécurité qu'aux demandes de confort des usagers. Chaque bâtiment communal nécessite un suivi comme ce fut le cas en 2018 pour l'église et le presbytère où des travaux de peinture extérieures ont été faites en régie par le personnel communal, des canalisations électricité et gaz ont été installées, des portes remplacées et un bloc toilette PMR a été commandé et installé prochainement.

Des réparations des battants des cloches sont par ailleurs prévues cette année.





LES PROJETS 2019

1 – En fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement seront naturellement impactées en année complète suite à l'arrêté préfectoral du 21 juin 2018 qui réintègre dans la gestion municipale plusieurs équipements sportifs préalablement gérés par la CCPC (Salle Robert Leroux, complexe tennistique, salle Léo Lagrange, Salle NovOrca, le City Park et stade Constant Dewez). La Commune inscrit dans son budget les sommes nécessaires au fonctionnement de ces sites : gestion, fluides, assurances et personnel.

En contrepartie la CCPC reverse à la Commune une dotation de compensation correspondant aux dépenses supportées auparavant par la structure.



LES PROJETS 2019

La Mairie poursuit parallèlement sa recherche d'économies de gestion en améliorant ses contrôles des achats afin de limiter au maximum les dépenses des services.

Parmi les nouveaux projets 2019







TERO DECHET

Opération zéro déchet



ORCHIES S'ENGAGE DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS! L'aide au Permis de Conduire











2- EN INVESTISSEMENT







Climatisation au Restaurant Scolaire



Aménagement des Hangars rue Poutrain



Extension du centre de secours



Engagement du projet de construction d'une école de musique



Travaux de réfection de voirie



Acquisition d'une balayeuse



Réfection de la toiture de l'école maternelle

В

LES PROJETS 2019

3 – les financements mobilisés

Les principaux investissements seront financés en mobilisant :

L'autofinancement dégagé de l'exercice 2018

Le FCTVA reversé par l'Etat sur les dépenses d'investissement mandatées sur l'exercice précédent

Les subventions d'investissement auprès des partenaires publics

La Taxe d'Aménagement même si les prévisions annuelles sont toujours très aléatoires



LE PLAN PLURI ANNUEL D'INVESTISSEMENT

1 – Qu'est-ce qu'un PPI?

Un Plan Pluriannuel d'Investissement est un outil de programmation des investissements envisagés, en tenant compte de leur coût prévisionnel et du rythme de leur réalisation. En se basant sur les informations financières de la Collectivité, il nous renseigne sur la faisabilité de nos investissements. De ce fait c'est un très bon outil de gestion.

Ce PPI a un caractère évolutif : il est fait pour être réactualisé au fil des années.

Il permet d'avoir une vision sécurisée des budgets des années à venir.



LE PLAN PLURI ANNUEL D'INVESTISSEMENT

2 – proposition PPI 2019/2020

DEPENSES	2019	2020	2021
Bâtiments scolaires	66 k€	250 k€	
Equipements sportifs	282 k€	190 k€	140 k€
Construction salle de Gym rue Poutrain	600 k€	730 k€	
Construction Ecole de Musique	60 k€	1 250 k€	450 k€
Réfection des voiries	300 k€	300 k€	600 k€



LE PLAN PURI ANNUEL D'INVESTISSEMENT

2 – proposition PPI 2019/2020

RECETTES	2019	2020	2021
Vente d'immeubles et de terrains	500 k€	500 k€	690 k€
Subventions reçues	189 k€	415 k€	380 k€
Recours à l'emprunt	400 k€	400 k€	400 k€